Liberte	Politique
/	-

Immobilier : après la taxe d'habitation, la taxe foncière va augmenter en 2024

Article rédigé par Economie Matin, le 17 décembre 2023

Source [Economie Matin] : L'année 2024 s'annonce comme une année charnière pour les propriétaires immobiliers en France. Après la taxe d'habitation, les propriétaires verront aussi leur taxe foncière augmenter.

Taxe foncière : une augmentation de 3,8 % prévue en 2024

Mauvaise nouvelle pour les 34 millions de Français qui paient la taxe foncière. Cet impôt local connaîtra une hausse significative en 2024, estimée à 3,8 %, suivant l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Cette augmentation, bien que moins importante que celle de 2023, continue de peser sur les épaules des contribuables. Et pour cause, la taxe foncière a augmenté de plus de 30 % au cours des dix dernières années, une hausse quatre fois supérieure à celle des loyers. En 2021, la facture moyenne de la taxe foncière s'est élevée à 853 euros par logement, injectant ainsi plus de 27 milliards d'euros dans les caisses des collectivités locales.

Si cela vous avait échappé, la taxe d'habitation, qui avait déjà subi des modifications, connaîtra également des changements en 2024. Les communes auront désormais la liberté d'ajuster cette taxe sur les résidences secondaires indépendamment du taux de la taxe foncière. Cette réforme, qui offre plus d'autonomie aux collectivités locales, pourrait entraîner des augmentations supplémentaires pour les propriétaires de résidences secondaires. Plus de 2 500 communes supplémentaires auront la possibilité d'instaurer cette surtaxe, ciblant principalement les zones à forte tension immobilière.

Lire la suite

17/12/2023 01:00